

Aux utilisateurs des jeux de données d'inventaire de la Base IMPACTS®,

Par le présent mail, nous tenons à vous informer du chantier de modification des méthodes de caractérisation des impacts environnementaux actuellement en cours au sein de la Base IMPACTS®.

Les méthodes de caractérisation vont prochainement passer de la version ILCD 2011 à la version « EF reference package 3.0 »<sup>1</sup>, développée par la Commission européenne dans le cadre du programme « Environmental Footprint » (PEF - Product Environmental Footprint et OEF - Organisation Environmental Footprint).

- Cette mise en cohérence porte sur :

*i. Une utilisation de la nomenclature modifiée pour les aspects relatifs aux flux élémentaires*

Cette mise en cohérence n'est globalement pas visible des utilisateurs étant donné que les jeux de données ne sont mis à disposition que sous la forme de résultats caractérisés (d'indicateurs d'impacts potentiels), sans les flux d'inventaire.

Pour rappel, seuls les flux élémentaires relatifs à l'indicateur de catégorie d'impact « Changement climatique » sont mis à disposition dans la Base IMPACTS®.

Concernant ceux-ci, la modification de la nomenclature porte essentiellement sur :

- Un changement de l'identifiant unique associé à certains flux (UUID)
- Une précision concernant l'origine, la source d'émission (biogénique, fossile, changement de l'utilisation du sol)
- Un ajout de flux élémentaires contributeurs

*ii. Une utilisation des nouvelles méthodes de caractérisation recommandées :*

- a. Suppression de la mise à disposition des indicateurs de catégorie d'impact relatifs aux effets finaux (aussi appelés « endpoint » ou « dommage »)
- b. Suppression de la mise à disposition des indicateurs de catégorie d'impact relatifs aux effets intermédiaires (aussi appelés « midpoint » ou « impact ») pour les 3 enjeux suivants<sup>2</sup> :
  - Effets cancérigènes sur la santé humaine
  - Effets non cancérigènes sur la santé humaine
  - Ecotoxicité aquatique
- c. Maintien de la non-mise à disposition de l'indicateur de catégorie d'impact relatifs à l'utilisation de la ressource eau (stress hydrique)<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> <https://eplca.jrc.ec.europa.eu/EnvironmentalFootprint.html>

<sup>2</sup> En ce qui concerne les indicateurs relatifs à la toxicité, de nombreux problèmes ont été remontés à l'ADEME à la fois sur la méthode de classification et de caractérisation et sur les jeux de données d'inventaire. Du fait de ces problématiques, l'ADEME préconise depuis plusieurs mois que ces indicateurs ne soient pas utilisés pour les projets d'affichage environnemental de produits.

Par ailleurs, le nombre de flux élémentaires couverts par les nouvelles recommandations est élevé et rend difficile sa mise en œuvre dans la Base IMPACTS® au regard des caractéristiques techniques actuelles de celle-ci.

<sup>3</sup> En ce qui concerne l'indicateur « Consommation d'eau », de nombreux problèmes ont été remontés à l'ADEME à la fois sur la méthode de classification et de caractérisation et sur les jeux de données d'inventaire. Du fait de ces problématiques, l'ADEME préconise depuis plusieurs mois que l'indicateur de consommation d'eau ne soit pas utilisé pour les projets d'affichage environnemental de produits.

- d. Changement des modèles de caractérisation utilisés pour convertir les résultats d'un jeu de données d'inventaire en un indicateur de catégorie d'impact pour les problématiques environnementales suivantes :
- Utilisation de ressources minérales, métalliques et fossiles  
L'indicateur est maintenant scindé en 2 indicateurs distincts :
    - Utilisation de ressources minérales et métalliques [CML 2002 – ADP reserve base → CML 2002 – ADP ultimate reserves]
    - Utilisation de ressources fossiles (y compris le nucléaire) [CML 2002 – ADP reserve base → CML 2001 – ADP fossile]
  - Utilisation des terres [Soil Organic Matter (SOM) (Milà i Canals et al, 2007) → LANCA (Beck et al. 2010 and Bos et al. 2016)]
  - Particules/substances inorganiques affectant les voies respiratoires [JRC 2011+Humbert 2009 → UNEP 2016 (Fantke et al 2016)]
- e. Mise à jour des facteurs de caractérisation pour l'indicateur de catégorie d'impact « Changement climatique » [IPCC 100 years 2007 → IPCC 100 years 2013]
- f. Mise à disposition de 4 indicateurs de catégorie d'impact relatifs au « Changement climatique » à savoir :
1. Changement climatique – Contribution totale ( $=\sum 2,3,4$ )
  2. Changement climatique – Contribution du C d'origine fossile
  3. Changement climatique – Contribution du C d'origine biogénique
  4. Changement climatique – Contribution liée à l'utilisation du sol
- g. Suppression de la mise à disposition des indicateurs de catégorie d'impact « Changement climatique » prenant en compte les émissions décalées  
C'est une modification par rapport au document BP-X-30-323-0.
- h. Correction d'une erreur d'unité pour l'indicateur de catégorie d'impact relatif à la formation d'ozone photochimique
- La mise en cohérence est partielle étant donné qu'elle ne prend pas en compte la régionalisation prévue par les travaux EF de certains indicateurs de catégorie d'impact tels que :
    - i. Emissions de particules
    - ii. Acidification
    - iii. Eutrophisation terrestre
    - iv. Eutrophisation marine
    - v. Utilisation des terres

**Cette mise en cohérence sera publiée officiellement sur le site de la Base IMPACTS® au cours du dernier trimestre 2019.**

Les versions précédentes de la Base IMPACTS® seront, à partir de la publication officielle de cette mise à jour, uniquement disponibles via la fonction téléchargement de la base accessible via la page d'accueil du site Base IMPACTS®. Le téléchargement de l'ancienne version de la base se fera sous la forme d'un dossier comprenant des fichiers XLS et CSV.

N'hésitez pas à nous poser vos questions éventuelles sur ce sujet via le système de tickets.